

Trois questions à Sylvie Goulard Rapporteur (groupe ALDE) du règlement sur le Comité européen du risque systémique (CERS)

L'Echo, 23/09/2010

Quels sont les acquis que le Parlement a réussi à obtenir?

- Les États membres ne voulaient pas du Président de la Banque centrale européenne à la tête du comité européen du risque systémique (CERS), alors que nous souhaitions une véritable autorité communautaire indépendante. Le CERS sera composé des banquiers centraux et des superviseurs des 27 États membres. Mais il sera également ouvert sur l'économie réelle et la société; on y a ajouté notamment des personnalités indépendantes. Le Parlement européen pourra également s'opposer à la nomination des présidents des AES (autorités européennes de surveillance). Tous ces gens ne seront pas des marionnettes. Il n'y aura pas de petits arrangements entre États, comme pour le pacte de stabilité. En matière de protection des consommateurs, le Parlement a aussi imposé que ces autorités puissent interdire des produits financiers toxiques.

En revanche, les États ont imposé que ce soient eux qui déclarent la "situation d'urgence", donnant aux autorités européennes le pouvoir d'ordonner aux régulateurs nationaux de prendre des mesures à l'égard des établissements transfrontaliers.

Le Parlement n'a pas fait sauter l'article qui prévoit qu'un pays peut s'opposer à une décision des autorités européennes si elle a des conséquences pour son budget...

- Je ne comprends toujours pas pourquoi les États membres ont besoin de cette clause de sauvegarde, qui est une sauvegarde contre l'UE. Cela ne figurait ni dans le projet de Larosière, ni dans le projet de la Commission. Si à l'avenir, le système bloque, ce sera la faute aux capitales, qui se trompent d'ennemi.

Pourquoi êtes-vous si sévère avec l'attitude des gouvernements?

- Il faut dire tout haut ce qu'a été la position du Conseil. Les États font un grand écart entre leurs déclarations volontaristes au G20 et leurs actes en Europe, où ils ont multiplié les obstacles à l'établissement d'autorités européennes. Ils agissent comme le lobby de l'industrie financière. Ils continuent à se comporter en syndicat des intérêts nationaux.

O.G.